portant nomination de responsables au Ministère des Forêts et de la Faune.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution;
- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- Vu le décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n° 2005/495 du 31 décembre 2005 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- **Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE:

<u>Article 1</u>er.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère des Forêts et de la Faune:

I - CONSEILLERS TECHNIQUES

<u>Conseiller Technique n°1</u>: Monsieur MOUNCHAROU NDJAYOU Georges Collins, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule 547 572-N, précédemment Délégué Régional des Forêts et de la Faune du Sud, en remplacement de Madame BALOMOG, née NGONO Jeanne, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Conseiller Technique n°2</u>: Monsieur NGONO TSIMI Landry, Chargé de Cours, Matricule 575 957-O, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur ALOBWEDE ESSAMBE Charles.

II - INSPECTION GENERALE

<u>Inspecteur n°1</u>: Monsieur MUNAKWA FOH Emmanuel, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule 555 869-O, précédemment Inspecteur n°1 par intérim, poste vacant.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÈTES

14 AOU 2019 800147 -PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

<u>Inspecteur n°2</u>: Monsieur MANGA BELL EPIE Christian, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule 650 011-G, précédemment Inspecteur n°2 par intérim, poste vacant.

III - ADMINISTRATION CENTRALE

DIRECTION DES FORETS

<u>Directeur</u>: Monsieur NGOMIN Anicet, Ingénieur des Eaux et Forêts hors échelle, Matricule 535 548-A, précédemment Chef de la Cellule de Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole, en remplacement de Monsieur MFOU'OU MFOU'OU Bruno, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

<u>Directeur</u>: Monsieur MEDJO Marcel, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 566 876-H, précédemment Contrôleur Financier auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, en remplacement de Monsieur MBWANG Aaron NGWESE.

<u>Article 2</u>.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 2 8 AUU 2015

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES RÉQUÈTES

COPIE CERTIF E CONFORME

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

VISA

4 A0U 2019

19 000147

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC